

La Provence, Pagnol et La Légion À Aubagne (13) Du 23 au 30 avril 2026

Sortie ouverte aux clubs de la FICM

TOULON...

Troisième ville de Provence Côte d'Azur compte 180 000 habitants.

C'est le 1er port militaire français.

A l'origine, colonie grecque passée sous domination romaine vers -180 av.JC.

Suite à l'association avec la France en 1486, elle devient lieu de construction navale.

Cette ville a été fortifiée par Vauban et un bain y a été installé.

Napoléon y a gagné ses galons de général après le siège victorieux en 1793.

La ville a été bombardée le 13 juin 1940 par les italiens et a été le lieu de sabordage de la flotte française le 27 novembre 1942.

La promenade pédestre vous fera découvrir la vieille ville, son histoire et son patrimoine architectural. Après le déjeuner au restaurant, vous découvrirez en bateau la rade, la presqu'île de Saint Mandrier, les fortifications et les anciens chantiers navals de la Seyne sur Mer.

La visite guidée, par un officier du musée, vous permettra de découvrir plus de 400 ans d'histoire maritime avec une collection de modèles de vaisseaux et de galères.



AUBAGNE...

Petite ville...Grandes découvertes...Je suis né à Aubagne, au pied du Garlaban couronné de chèvres, au temps des derniers chevriers.

Ces lignes ouvrent « La Gloire de mon père », le premier des volumes que Marcel Pagnol a consacré à ses jours heureux, pour des générations d'écoliers : « Le château de ma mère », « Le temps des secrets » et Le temps des amours ». C'est d'abord pour ses films que Marcel Pagnol est connu.

Il était un extraordinaire créateur de caractères. C'est en écrivant ses souvenirs personnels qu'il révéla toute l'ampleur de son talent.

Les Souvenirs d'Enfance, empreints de tendresse pour sa famille et pour les paysages de la campagne aubagnaise, mirent en lumière ses talents de conteur, son goût pour les descriptions malicieuses, son style savoureux et imagé. « Dans les pas de Marcel Pagnol » nous découvrirons l'arrière-pays marseillais où il tourna Manon des sources », Ugolin, Jofroi, Angèle, Regain » mais aussi les lieux de son enfance comme Le Village de la Treille, la Bastide Neuve et les collines de « La Gloire de mon Père ». Grâce à des archives audio inédites mises à notre disposition par la famille Pagnol, nous serons guidés par la voix de Marcel Pagnol et celle de son petit-fils Nicolas.

Si Aubagne est la terre de Pagnol, la terre de la Légion, c'est aussi la terre d'argile...la terre des santons. Nous aurons l'occasion d'approcher de véritables Santonniers, de voir travailler, mouler, peindre cette argile pour donner vie aux **santons de 30 cm** réalisés au prix de nombreuses heures de travail, avec beaucoup de précision et de créativité et habillés de tenues traditionnelles. Dans cette gamme de prestige, le santonnier a mis tout son savoir-faire jusqu'à l'expression des mains et des visages. Aucun santon ne se ressemble, chacun a son allure, ses traits, sa personnalité.

On les croirait vivants : ce berger avec sa lourde cape qui vole au vent ou ce boulanger débonnaire portant ses miches de beau pain doré, avec son sac de farine et sa longue pelle de bois ! Les costumes sont confectionnés avec soin pour composer des tenues de **métiers traditionnels**. Nous serons séduits par ces santons habillés, authentiques et « vivants » !



La Légion Etrangère :

A Aubagne, nous aurons l'occasion de pénétrer dans un univers tellement méconnu. Au 1^{er} régiment étranger, nous découvrirons le Musée du Souvenir qui retrace l'histoire de la Légion Etrangère. Nous pourrons vivre, époque après époque, les aventures vécues par les légionnaires. Le combat de Camerone est une de ces époques, c'était la campagne du Mexique (1863-1867). Le 30 avril 1863, les **63 légionnaires du Capitaine Danjou** tiennent crânement leur serment de combattre jusqu'à la mort.

Pendant presque 12 heures, malgré des pertes sévères, **ils font face à 2000 mexicains**. Ces hommes livrent un combat à la fois perdu, lointain et désespéré. **Le 30 avril est devenu la fête traditionnelle de la Légion Etrangère**. Nous serons là pour honorer, apprécier, admirer ces militaires fiers d'appartenir à cette grande famille qu'est la Légion. Présentation des armes, défis,

musiques militaires, kermesse et même élection de Miss Képi-blanc...



MARSEILLE....

La plus vieille ville de France fondée par les Phocéens en 600 avant Jésus Christ puis développée par les Romains comme comptoir commercial.

La Basilique Notre Dame de la Garde :

Figure emblématique de la ville de Marseille, elle veille sur les marins, les pêcheurs et tous les marseillais. Vous rendrez visite à la **Bonne Mère**, comme on la surnomme, et admirerez du haut de la colline le panorama qui s'offre à vous. En effet, elle est visible des quatre coins de la ville et fait face à la mer méditerranéenne.

Le Vieux Port, la Grotte Cosquer :

Nous ferons la visite du Vieux Port, du musée dédié à la préhistoire et de la grotte Cosquer.

AIX EN PROVENCE...

Cette commune, fondée en 1224 av JC (aquae sextiae), est une ville thermale depuis l'antiquité et est devenue universitaire en 1409. Elle est surnommée la ville au cent fontaines.

L'installation du roi René au XVème siècle marque l'âge d'or de la cité. Paul CEZANNE y passa sa vie, Emile ZOLA ses 18 premières années et Frédéric MISTRAL y fit ses études de droit. Un festival de musique classique de réputation mondiale s'y déroule chaque année début juillet.

La visite pédestre guidée vous permettra de découvrir la vieille ville et ses fameuses fontaines (la rotonde et les 4 dauphins) ainsi que ses hôtels particuliers.

La visite commentée du musée du calisson (confiserie à base de pâte de melon confit et d'amandes broyées) avec vue sur les ateliers vous fera découvrir la fabrication de ce dessert associé à Aix depuis 1454.

PROGRAMME DE LA SORTIE

Jeudi 23 Avril 2026

A partir de 14H: Installation sur l'aire de CC La Ribassée Cuges Les Pins.

Coordonnées GPS N 46° 16' 51,99'' (43,2811)
E 5° 42' 20,99'' (5.7058)

18H Réunion de début de sortie et apéritif d'accueil

Vendredi 24 Avril

8H30 Rendez vous devant Mairie de Cuges. (Trajet à pied tous les matins et fin de journées environ 1 Km).

Départ en autocar vers Toulon.

10H00 Visite pédestre guidée des quartiers anciens.

12H00 Déjeuner sur le port au restaurant La Tortue sur le port de Toulon.

Salade de chèvre chaud et lardons

Filet de daurade, crème citronnée, accompagnement du jour

Brioche maison façon pain perdu au caramel beurre salé et boule de glace vanille

1 verre vin Château Rouet (blanc ou rose ou rouge) 1 café ou 1 thé sachet

13H45 Visite commandée en bateau de la rade de Toulon.

16H00 Visite commentée du Musée National de la Marine par un officier.

18H30 Retour a Cuges.

Samedi 25 Avril

8H30 Rendez vous devant Mairie de Cuges, départ en autocar vers Cassis.

10H30 Visite de 3 calanques de Cassis en bateau (Port Miou, Port Pin et En Vau).

12H00 Déjeuner libre sur le port.

14H00 Départ en autocar vers Aubagne.

14H30 Visite commentée du Musée de la Légion Etrangère.

16H30 Retour a Cuges.

Dimanche 26 Avril

Journée libre (farniente ou petite balade ou visite individuelle du circuit Paul Ricard).



Lundi 27 Avril

8H30 Rendez vous devant Mairie de Cuges, départ en autocar vers Marseille
9H30 Visite en autocar de la ville de Marseille.
11H30 Visite libre de la basilique Notre Dame de la Garde.
12H30 Déjeuner au restaurant
14H30 Départ en autocar vers réplique grotte Cosquer.
15H00 Visite de la grotte Cosquer et du musée de la préhistoire
18H30 Retour à Cuges.

Mardi 28 Avril

8H30 Rendez vous devant Mairie de Cuges, départ en autocar vers Aix en Provence.
10H00 Visite pédestre guidée de la ville d'Aix en Provence.
12H00 Déjeuner libre.
14H30 Départ en autocar vers musée du Calisson.
15H30 Visite guidée du musée du calisson "le Roy René".
18H30 Retour à Cuges.

Mercredi 29 Avril

9H00 Rendez vous devant Mairie de Cuges, départ en autocar vers village la Treille.
9H30 Visite pédestre du village (maison la Pascaline, Fontaine de Manon etc)
11H30 Départ en autocar vers "le château de ma mère" puis restaurant a Aubagne.
12H00 Déjeuner au restaurant "les enfants gâtés".
Kir
Salade César
Daube provençale et écrasé de pomme de terre maison
Salade de fruits frais
1/4 vin café
14H15 Départ en autocar vers "le petit monde de Marcel Pagnol" et visite.
15H15 Départ en autocar vers la maison natale de Marcel Pagnol et visite.
16H 30 Départ en autocar vers l'atelier de santon Maryse Di Landro et visite.
18H30 Retour à Cuges.

Jeudi 30 Avril

8H00 Rendez vous devant Mairie de Cuges ,départ en autocar vers Légion Aubagne.
9H00 Cérémonie Camerone a la Légion Etrangère.
12H00 Kermesse restauration.
14H30 Départ en autocar vers Cuges.

16H FIN DE LA SORTIE



De nombreuses visites pédestres et les accès aux bateaux rendent cette sortie difficile aux PMR.

Il n'y a pas de réservation de groupe pour la journée Camerone. Les inscriptions se feront individuellement début février par internet (nous vous communiquerons les modalités). En cas de besoin, si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, contacter l'organisateur de cette sortie.

Il sera impératif d'être en possession de votre invitation à la journée Camerone le 30/04/2026.

Prolongation possible en Arles pour la fête des gardians



Inscriptions & Renseignements
Gisèle et Jean-Claude BONCHE
28, rue Gustave Charpentier
42230 ROCHE LA MOLIERE
Tél: 06 35 34 13 15
delegue-4243@cccra.fr



Sortie limitée à :
20 CC mini et 26 maxi
Clôture des inscriptions :
Dès 26 CC inscrits
A retourner avant le
30/01/2026



CONTRAT DE VENTE VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION

La Provence, Pagnol et La Légion à Aubagne

Du 23 au 30 avril 2026

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes Dont :..... Adulte (s) et ... Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Avez-vous un animal domestique : Oui Non Numéro d'immatriculation :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages du CCCRA et au nouveau code du Tourisme.			
Stationnement sur aire de service de Cuges-lesPins...	Tarifs 2025 7 € / nuit	A payer directement sur place	
	Prix /Pers.	Nb	Montant
La Provence, Pagnol et la Légion : forfait comprenant: Les visites avec guides, les déplacements en autocar, les 3 déjeuners aux restaurants le 27, 28 et 30 avril, l'apéritif de début de séjour.	390,00 €		
Pour les équipages non adhérents à un club de la FICM, adhésion temporaire valable pour une seule sortie	15,00 €	1	
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT

Avant le : 30/01/2026

Accompagné du règlement à l'ordre du CCCRA

Inscriptions suivant l'ordre d'arrivée des bulletins et closes dès le nombre de 26 camping-cars atteint

Inscriptions :
Gisèle et Jean-Claude BONCHE

28, rue Gustave Charpentier
42230 ROCHE LA MOLIERE
Tél: 06 35 34 13 15

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Moyens de paiement disponibles

Par chèque : à l'ordre du CCCRA et à envoyer à l'organisateur

Par virement bancaire : RIB du CCCRA :
IBAN : FR76 1027 8073 3700 0207 3880 184 BIC : CMCIFR2A

Par carte bancaire (afin de bénéficier de l'assurance annulation de votre banque si elle existe) : par HelloAsso : demander le lien à Christian MILLOT

Droit à l'image : L'inscription à la sortie autorise le C.C.C.R.A. à utiliser votre image prise en groupe (photographie et/ou vidéo) sur tous supports (revue Résonance, site internet de l'association, page et groupe Facebook...) afin de promouvoir notre activité au sein des adhérents. Cette autorisation est consentie sans condition de durée et sans contrepartie financière.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON OUI LESQUELLES :
Madame : NON OUI LESQUELLES :
Autres personnes :
NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent CCCRA ou FICM moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.**
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère sous le numéro W3810037390. Bénéficiaire de l'agrément tourisme n° IM038230010. Assurance MACIF organisateur de voyages n° 14202565. Assurance-caution Groupama n° 4000718195/0. SIRET n° 819 139 551 00017

Le : Le.....
À :
Signature de l'adhérent

La fête des Gardians à ARLES

Du 30 avril au 2 mai 2026

Sortie ouverte aux clubs de la FICM

Prolongation à ARLES pour La Fête des Gardians

Cette ville prestigieuse est connue pour son patrimoine romain. Nous découvrirons et profiterons d'une autre fête toute aussi prestigieuse.

A Arles, chaque année, le 1^{er} mai, les gardians mettent leurs plus beaux costumes et font belles leurs montures pour défiler en ville, rendre hommage à leur patron Saint Georges...

200 gardians venus de toute la Camargue, accompagnés des arlésiennes en costume traditionnel participent au défilé, à la messe célébrée en provençal à Notre Dame de la Major puis à la bénédiction des chevaux sur le parvis de l'église.

L'après-midi, avec leur confrérie, ils font découvrir leur métier et leur talent de cavalier lors des jeux organisés aux arènes.



Judi 30 Avril

A partir de 16H départ pour le camping City Arles.
67, route de Crau 13280 Arles
Coordonnées GPS : N 43° 40' 14,875'' (43.670799)
E 4° 38' 44,779'' (4.645772)
18H Réunion de début de sortie et apéritif d'accueil

Vendredi 01 MAI

Matinée libre : en ville, défilé des gardians.
14H30 Rendez-vous devant les arènes
15H00 Spectacle des gardians

Samedi 02 MAI

8H30 Départ à pied vers office du tourisme d'Arles
9H00 /12H00 Visite pédestre guidée de la ville
sans entrée dans les bâtiments
12H30 **En option** déjeuner au restaurant (tarif non connu à ce jour)



APRÈS MIDI LIBRE

Départ du camping avant 18h00 (possibilité de rester à régler individuellement)

Sortie déconseillée aux PMR (visite pédestre et accs gradins arènes)
Priorité aux participants de la sortie « Provence, Pagnol et la légion).



Inscriptions & Renseignements

Gisèle et Jean-Claude BONCHE
28, rue Gustave Charpentier
42230 ROCHE LA MOLIERE
Tél: 06 35 34 13 15
delegue-4243@cccra.fr



Sortie limitée à :
11 CC mini et 19 maxi
Clôture des inscriptions :
Dès 19 CC inscrits
A retourner avant le
30/01/2026



CONTRAT DE VENTE VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION

La fête des Gardians à ARLES

Du 30 avril au 2 mai 2026

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes Dont :..... Adulte (s) et ... Enfant (s) (*moins de 12 ans*) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Avez-vous un animal domestique : Oui Non Numéro d'immatriculation :

	Prix /Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant les 2 jours en camping avec électricité, l'apéritif de bienvenue, la visite guidée d'Arles et le spectacle des gardians.			
Si 1 personne par véhicule	68,00 €		
Si 2 personnes par véhicule	63,00 €		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT

Avant le : 30/01/2026

Accompagné du règlement à l'ordre
du CCCRA

Inscriptions suivant l'ordre d'arrivée des
bulletins et closes dès le nombre
de 19 camping-cars atteint

Inscriptions :
Gisèle et Jean-Claude BONCHE
28, rue Gustave Charpentier
42230 ROCHE LA MOLIERE
Tél: 06 35 34 13 15
delegue-4243@cccra.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Moyens de paiement disponibles

Par chèque : à l'ordre du CCCRA et à envoyer à l'organisateur

Par virement bancaire : RIB du CCCRA :
IBAN : FR76 1027 8073 3700 0207 3880 184 BIC : CMCIFR2A

Par carte bancaire (afin de bénéficier de l'assurance annulation de votre banque si elle existe) : par HelloAsso : demander le lien à Christian MILLOT

Droit à l'image : L'inscription à la sortie autorise le C.C.C.R.A. à utiliser votre image **prise en groupe** (photographie et/ou vidéo) sur tous supports (revue Résonance, site internet de l'association, page et groupe Facebook...) afin de promouvoir notre activité au sein des adhérents. Cette autorisation est consentie sans condition de durée et sans contrepartie financière.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON OUI LESQUELLES :
.....
Madame : NON OUI LESQUELLES :
.....
Autres personnes :
NON OUI LESQUELLES :
.....

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent CCCRA ou FICM moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.**
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère sous le numéro W3810037390.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme n° IM038230010.
Assurance MACIF organisateur de voyages n° 14202565.
Assurance-caution Groupama n° 4000718195/0.
SIRET n° 819 139 551 00017

Le : Le.....
À :
Signature de l'adhérent